

Convocation : 02/05/2011

Affichage : 16/05/2011

Présents : Mesdames, Coulon Rosaline, Jeandenans Catherine, Paillard Josette, et Messieurs, Durant Grégoire, Christophe Ferrand, Gounand Alain, Longin Olivier, Liard Philippe, Martin Stephen

Procurations : Bourgeois Danielle à Coulon Rosaline, Oudet Samira à Grégoire Durant, Darcq Florian à Liard Philippe

Secrétaire de séance : M. Ferrand Christophe

Après lecture du compte rendu de la dernière séance l'ordre du jour est ensuite abordé.

AFFAIRES GENERALES

- Ouverture de la mairie le samedi matin

ENVIRONNEMENT

- Aménagement de la Source – Validation de l'entreprise

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRES GENERALES

Ouverture de la mairie le samedi matin

Après débat, et au vu de la fréquentation de la mairie le samedi matin (1 semaine sur 2) pendant la période d'essai d'un an.

Le conseil municipal décide :

1. A 7 voix pour et 5 voix contre de maintenir une ouverture le samedi matin.
2. A l'unanimité des présents et représentés de modifier les horaires comme suit :
 - Le 1^{er} mardi de chaque mois de 14 h à 19 h
 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h.

Les heures seront récupérées par le secrétariat et non indemnisées, afin de conserver le temps de travail actuel pour chacune des secrétaires.

ENVIRONNEMENT

Aménagement de la Source – Validation de l'entreprise

Le Maire informe le conseil municipal, que la commission d'ouverture des plis s'est réunie le 4 mai dernier afin d'analyser les offres faites par plusieurs entreprises concernant l'Aménagement du lieu-dit « La Source ».

Le Maire propose au conseil municipal de valider la proposition de la commission qui est de retenir l'entreprise DBTP de Dampierre pour un montant de 10 913,69 €TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents.

QUESTIONS DIVERSES

1. Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur PROST Patrice ne souhaite pas louer la parcelle ZK n° 13 à la commune pour la somme de 50 €/ an. Il propose 7,50 € / an, prix de la location du terrain agricole.
Le conseil municipal mandate le maire pour effectuer les négociations nécessaires.
2. Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu, ce jour, un courrier de Monsieur SERMIER, Député, précisant qu'il attribue une subvention pour travaux divers

d'intérêt local sur le programme 122 action 01 du budget du Ministère de l'Intérieur d'un montant de 1 000 € pour les travaux d'Aménagement du lieu-dit « La Source ».

3. Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de Monsieur RIGOGNE d'Etrépinney personne disposant d'une épicerie ambulante et qui souhaiterait stationner chaque vendredi de 9 h 45 à 11 h 15 Place Flore.
Après délibération, le conseil municipal accepte pour un montant de 125 € / an (correspondant au tarif en vigueur pour camion pizza) à la restriction près qu'il ne vende pas de pain afin de ne pas faire concurrence au commerce local.
4. Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur LAHAXE organise le 4 juin prochain, au hameau les Minerais, une marche et une course de 5 et 10 km pour son association « La Route de L'espoir ».
5. Le Maire informe le conseil municipal que l'association JURA NORD Foot remercie le conseil pour le versement de la subvention au titre de l'année 2011.
6. Monsieur GOUNAND informe le conseil municipal qu'une réunion de la commission environnement aura lieu le 23 mai prochain à l'Etang du Patouillet.
7. Madame PAILLARD informe le conseil municipal qu'elle dispose de deux devis concernant le ravalement de la façade de la mairie.

Madame PAILLARD précise également que les travaux du columbarium se termineront la semaine prochaine.
8. Les poubelles se trouvant dans le couloir de la perception seront déplacées dans le garage de la perception.
9. Monsieur LONGIN informe le conseil municipal que, malgré plusieurs contacts avec l'entreprise Vuillemin, les marches de la salle polyvalente ne sont toujours refaites par l'entreprise.
10. Monsieur LIARD précise que le chauffeur du bus ne s'arrête pas au nouvel abri de bus à Châteauneuf, il serait nécessaire de faire un courrier au conseil général.

11. City stade

Monsieur LIARD informe le conseil municipal que les travaux de la plateforme destinée à accueillir le City Stade sont presque terminés. Afin de finaliser le parking et les abords de la plateforme, 8 900 € TTC de travaux complémentaires sont nécessaires.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents de réaliser ces finitions à porter sur l'enveloppe de l'opération.

12. Rosaline fait part du rendez-vous annuel pendant la durée de la mandature, qui aura lieu le 12 mai - en souvenir de Maurice Berthet, ancien Maire, au cimetière de Crissey.

La séance est levée à 22h23

Le Maire

Grégoire DURANT

Vous pouvez retrouver ce compte-rendu sur le site officiel de la commune : <http://www.dampierre-jura.fr/>